



Listen to this article

- Nombre 12 -

« ... la charité n'est point envieuse ; la charité ne se vante point, elle ne s'enfle point d'orgueil, elle ne fait rien de malhonnête, ... » - 1 Corinthiens 13 : 4, 5.

St. Paul inclut l'envie, et donc la jalousie, dans l'énumération des œuvres de la chair et du Diable - avec la colère, la malice, la haine et les disputes. Celles-ci sont des œuvres du Diable en ce qu'elles sont caractéristiques de Satan. Selon le récit Biblique, l'ambition de Satan l'a conduit à envier le Tout-Puissant et en fin de compte à essayer d'établir sur la terre, avec l'homme comme sujet, un empire rival à celui du domaine céleste de Jéhovah. Son ambition et sa jalousie l'ont conduit à la dispute et à l'opposition, à une déformation du caractère divin afin de duper nos premiers parents.

Les traits mauvais mentionnés sont des œuvres de la chair dans le sens qu'après que notre race, empoisonnée par Satan, fut tombée sous la sentence divine, le processus de mort, que Satan encouragea, inclut des œuvres mauvaises, de mauvais désirs de toutes sortes. Notre race est devenue de plus en plus sujette à ces influences adverses, de même qu'elle est devenue faible, mourante, déséquilibrée.

St. Paul enjoint tous ceux du peuple du Seigneur à repousser ces caractéristiques Sataniques et à adopter à la place les caractéristiques divines — qui ont l'approbation de Dieu, qui travaillent en nous, et nous façonnent de plus en plus à la ressemblance de Dieu. Celles-ci sont décrites comme étant l'humilité, la douceur, la paix, l'endurance patiente, l'amour fraternel, la charité. Nous sommes assurés que ceux qui finalement deviendront le peuple saint de Dieu sur le plan le plus élevé de la gloire céleste auront ces caractéristiques bien développées, dominantes. L'Apôtre indique qu'à ceux-ci sera pleinement accordée « l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ ». - 2 Pierre 1 : 11.

Ce royaume ne constituera pas tous ceux qui seront sauvés d'entre les humains, mais sera l'arrangement divin pour apporter le salut à toutes les familles de la terre. Toutefois, seule cette offre de salut est maintenant ouverte ; et c'est seulement en suivant la voie prescrite et en cultivant maintenant ces diverses qualités, que l'on sera apte à être reçu dans le royaume éternel. Ainsi, tous les membres de ce royaume, comme le déclare St. Paul, doivent être des copies du cher Fils de Dieu, notre Rédempteur — non pas des copies dans la chair, mais des copies dans nos cœurs et dans nos intentions. Cela signifie être aussi proche que possible de la perfection dans la chair, et autant que possible en harmonie avec les exigences divines.

En effet, la Bible nous enseigne clairement que tous ceux qui obtiendront la vie éternelle et la faveur divine, même sur le plan terrestre comme hommes parfaits dans un corps terrestre, devront se débarrasser entièrement de tout ce qui appartient à l'esprit de Satan et du péché ; qu'ils devront ainsi retourner à la ressemblance et à l'image originelle de Dieu telles qu'illustrées en Adam avant qu'il péchât.

## **LA JALOUSIE ET L'ENVIE DE MARIE**

La leçon de l'étude Biblique d'aujourd'hui nous parle d'une grave erreur commise par Aaron et Marie, le frère et la sœur de Moïse, tous deux ses aînés. Bien que les deux prirent part au péché, nous pouvons conclure sans hésitation que Marie en fut l'instigatrice. Ce point de vue est pleinement justifié par le résultat de la leçon, qui montre que le châtement de Dieu reposa sur elle, et non sur Aaron.

Le début de l'affaire était une question de fierté familiale. Moïse s'était marié avec une femme Éthiopienne, ou Cushite. Nous ne savons pas s'il s'agissait de sa première femme, qu'il avait épousée dans le pays de Madian, et qui venait seulement de le rejoindre alors que les Israélites s'apprêtaient à entamer leur périple vers Canaan. Certains ont supposé que la première femme de Moïse était morte, et que Séphora était sa seconde épouse. Quoi qu'il en fût, le fait demeure qu'elle vint à ce moment-là pour vivre avec Moïse dans le camp d'Israël, et devint ainsi, en tant que femme du grand et influent conducteur, la première dame de la nation.

Avant cela, Marie avait sans doute rempli la fonction de première dame. Il était donc naturel qu'elle ressente la perte de sa position et de l'influence qui en découlait. Elle le ressentit

d'une manière plutôt vive en pensant au fait que sa nouvelle belle-sœur était d'une race étrangère. Ce fait semblait donner un fondement religieux à la jalousie de Marie ; et elle s'est sans doute raisonnée, et convaincue, que son hostilité envers sa belle-sœur n'était pas basée sur la jalousie, mais sur une base morale élevée, affectant l'honneur de Dieu, l'honneur de sa nation, Israël, et les futures perspectives de la semence d'Abraham en terre promise.

Nous devons nous rappeler que ce fut cette même Marie qui, jeune fille, surveilla la fille du Pharaon quand elle alla au lieu de baignade sur le Nil où Moïse fut trouvé dans le petit panier de joncs. Cette même Marie s'empressa d'amener sa mère sur les lieux pour être la nourrice de l'enfant trouvé, Moïse. Cette même Marie, sans doute, bénéficia avec Aaron de la confiance de Moïse et de privilèges spéciaux en ce qui concerne toutes les affaires d'Israël sous la direction de Dieu. Cette même Marie avait été reconnue par Dieu comme prophétesse. C'était elle qui, avec ses tambourins (Exode 15 : 20), après la traversée de la Mer Rouge par les Israélites, et après que la mer soit revenue en détruisant leurs poursuivants égyptiens, conduisit les femmes Israélites avec chant de triomphe.

Vu ainsi, il y avait ce que nous pourrions appeler une excuse à la jalousie de Marie. En effet, nous ne pouvons pas imaginer quelque jalousie qui ne puisse trouver une excuse justifiant son existence - bonne ou mauvaise. Aucune bonne personne ne pourrait entretenir de la jalousie, de l'envie, etc., sans se leurrer de quelque manière en pensant que les circonstances particulières de ce cas justifient pleinement son attitude.

Après avoir pensé irrespectueusement que la conduite de son frère était insensée, Marie fut de plus en plus convaincue que Dieu ne penserait pas à utiliser spécialement à son service celui qui lui avait fait perdre son rang. Son esprit empoisonné commença à voir des preuves que Dieu avait abandonné Moïse, et qu'autrement il ne serait pas tombé dans ce qu'elle était persuadée être une grave erreur. Elle communiqua ses craintes à son frère Aaron, et les deux, sans doute, réfléchirent sérieusement et prièrent beaucoup quant à la triste chute du conducteur d'Israël et la nécessité qui s'imposait à eux de réparer sa négligence.

Aaron devait apparemment être de faible caractère, et simplement employé et utile comme porte-parole de Moïse. Il montra beaucoup de faiblesse en cette occasion, comme il le fit pendant l'absence de Moïse sur la montagne, quand, en réponse à la persuasion des Israélites, il fit pour eux le veau d'or et les aida dans le culte idolâtre qu'ils désiraient. Marie

a aussi probablement consenti à ce moment-là que c'était la seule voie à suivre pour satisfaire l'esprit rebelle du peuple.

Le texte laisse à entendre que Marie commença à répandre ses suggestions séditeuses dans tout le camp d'Israël, en faisant référence à Aaron comme ayant des sentiments similaires : le peuple devait être préparé et Dieu devait être aidé, bien évidemment, par la principale suggestion que Moïse n'était pas le seul conducteur de la nation, que Marie et Aaron étaient également prophètes et en relation avec Dieu exactement de la même manière et au même degré que Moïse. Cette influence insidieuse du peuple le préparerait pour le moment attendu où Dieu renierait entièrement Moïse et parlerait entièrement par l'intermédiaire de Marie, Aaron étant son porte-parole.

### **ET DIEU L'ENTENDIT**

Bien trop souvent le peuple de Dieu et d'autres oublient que Dieu n'est pas inattentif à ses propres affaires, aux intérêts de sa propre cause, mais fait travailler toutes choses conformément au conseil de sa propre volonté. Comme étudiants de la Bible, nous devrions apprendre de plus en plus à apprécier ce fait majeur et nous souvenir que la prospérité dans l'œuvre de Dieu ne peut venir ni d'une force ou puissance humaine, ni par ruse, mais seulement par et en harmonie avec l'esprit de Dieu, la puissance de Dieu et la volonté de Dieu.

Dieu étouffa la conspiration dans l'œuf en appelant soudainement Moïse, Aaron et Marie en sa présence devant le Tabernacle. Tous trois obéirent à la convocation, Marie supposant sans doute que le moment était maintenant venu où Dieu montrerait qu'elle avait correctement deviné ses intentions d'évincer Moïse de la direction en la nommant. Le déroulement, toutefois, fut bien différent. Dieu déclara, en effet, que Marie et Aaron avaient dans une certaine mesure occupé la place de prophètes, en ce sens qu'il Lui avait plu de les employer ainsi ; mais avec la même clarté, Dieu souligna que sa relation avec Moïse était sur un plan beaucoup plus élevé. Dieu lui parlait directement, non en songes et en visions, mais en langage clair. Ainsi Dieu mit promptement de côté les ambitions qui étaient à la base de la jalousie, de l'envie, de la conspiration et de la médisance.

Qui plus est, Dieu infligea également un châtement. Alors que la présence divine, représentée par la colonne de nuée, s'en allait, Moïse et Aaron constatèrent que leur sœur

Marie avait été frappée de la lèpre. Aaron reconnut que tout cela signifiait qu'il avait aidé et soutenu sa sœur dans une conduite pécheresse. Il reconnut que son frère Moïse était effectivement le conducteur du peuple de Dieu ; et Aaron poussa ce cri de détresse et cette prière pour la délivrance, disant, « *De grâce, mon seigneur, ne nous fais pas porter la peine du péché que nous avons commis en insensés, et dont nous nous sommes rendus coupables ! Oh ! qu'elle ne soit pas comme l'enfant mort-né ...* » - Nombres 12 : 11, 13.

Alors, « *Moïse cria à l'Éternel, en disant : O Dieu, je te prie, guéris-la !* » (verset 13) et Dieu entendit Moïse et la guérit alors, mais ordonna qu'elle soit traitée comme toute autre personne dont la lèpre était déclarée comme étant guérie. De telles personnes étaient obligées de rester sept jours en dehors du camp, sous surveillance, afin de voir qu'aucun autre symptôme de la maladie n'apparaisse, avant d'être admises à nouveau dans le camp.

#### « LA LOI ÉTAIT UNE OMBRE »

L'Apôtre nous explique que les diverses choses ordonnées à Israël sous l'Alliance de la Loi étaient des ombres prophétiques illustrant des choses plus élevées - des choses se rapportant à l'Israël spirituel. Ainsi, par exemple, la maladie de la lèpre, pratiquement incurable, exceptée par intervention Divine, était un type du péché ; et les sept jours d'exclusion du peuple ayant la faveur représentaient une période de test pleine et entière concernant l'élimination du péché, une purification, un retour en harmonie avec Dieu.

Diverses leçons peuvent être tirées de notre étude d'aujourd'hui. Mais celle à laquelle tous peuvent probablement adhérer au mieux est celle que la jalousie, l'envie, basées sur l'égoïsme, font partie des péchés les plus trompeurs de tous et des plus graves aux yeux de Dieu, quoique les autres puissent en penser.

Le texte qui nous est fourni ici est une exhortation de St. Paul à l'église. Et l'église, nous devons nous en souvenir, est cette classe spéciale appelée du sein de l'humanité en général par le message de l'Évangile pour devenir des disciples de Jésus et cohéritiers avec Lui. Leur appel est à un sacrifice avec Jésus de tout droit et prétention terrestre, et à une soumission complète à la volonté et aux arrangements divins en toutes choses. Leur alliance doit être une complète soumission à la direction du Sauveur et, comme Lui, être loyaux à chaque principe et arrangement du programme divin.

Cela ne laisse aucune place aux œuvres de la chair ou du diable. Toutes celles-ci doivent être écartées, comme ne plaisant pas à Dieu. Au contraire, les fruits et les grâces du saint Esprit doivent leur être substitués, pour qu'ainsi, les disciples de Jésus, comme Lui-même, puissent finalement atteindre la plénitude de la faveur divine, la gloire, l'honneur et l'immortalité - à la droite de la puissance de Dieu.

Si, donc, tous devraient s'efforcer de rejeter les œuvres des ténèbres et se conformer aux arrangements divins sous la direction du Prince de Vie, il n'en est pas moins vrai que l'église, spécialement consacrée à Dieu, devrait se souvenir que tous ses espoirs de gloire, d'honneur et d'immortalité, sont associés au développement d'un caractère droit et d'opposition au mal. Souvenons-nous également que « *la charité n'est point envieuse ; la charité ne se vante point, elle ne s'enfle point d'orgueil, elle ne fait rien de malhonnête* » (1 Corinthiens 13 : 4, 5). La charité représente ainsi la pleine norme de la Règle d'Or et la plénitude du caractère de Dieu ; car « *Dieu est amour* » - 1 Jean 4 : 8.

La punition immédiate de Marie et ses effets nous rappellent le fait qu'une telle promptitude à traiter le péché sera une chose courante sous le royaume Messianique et amènera alors des résultats rapides. Tous les hommes réalisent à un certain degré que quiconque pèche souffrira ; mais les peines, ou les souffrances, résultant du péché, sont souvent si éloignées qu'elles ne peuvent pas être identifiées par celui qui souffre. Par conséquent, pour beaucoup, la leçon est perdue.

Par ailleurs, notre théologie erronée des âges de ténèbres a conduit beaucoup d'entre nous à se représenter faussement le châtement du péché comme une torture éternelle. Contredisant ainsi directement l'arrangement de Dieu, détournant l'attention du châtement et du salaire actuel du péché, et rendant le futur si absurde et si déraisonnable que personne n'y croit, ou, que ceux qui y croient s'illusionnent en supposant qu'une prière avant de mourir pour le pardon permettra d'échapper totalement au châtement. Nous ne pouvons alléger l'arrangement divin, « *Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi* » (Galates 6 : 7) - soit dans la vie présente, soit dans celle à venir - mais en aucun cas une torture éternelle et diabolique.

---

Sur ta Parole je repose,

Si forte, si douce, si sûre,

Si pleine de réconfort béni,

Si merveilleuse, si pure,

La Parole qui ne change pas, qui ne faillit jamais !

Mon Roi, je repose sur ta Parole à jamais !

WT1913 p5307